



Le p'tit journal de Saint Martin

Commune de Saint Martin des Entrées

Janvier 2011 - N°8



VISITE DU SOUS-PREFET
une invitation remarquée

EN ROUTE VERS le FUTUR
le chantier de la salle polyvalente est lancé

les ANCIENNES ÉCOLES
retour sur le passé

la MAISON MÉDIÉVALE de SAINT MARTIN
une réhabilitation hors du commun

SOMMAIRE ET INFORMATIONS UTILES



SOMMAIRE

- 1 Maison Médiévale à Damigny
- 2 Infos utiles
- 3 Edito du Maire
- 4 - 5 Réhabiliter un Manoir Médiéval
- 6 La Salle Polyvalente en chantier
- 7 Saint Martin - Avignon à vélo
- 8 - 9 Le conseil Municipal dans l'action
- 10 - 11 Le plan de Saint Martin
- 12 - 13 Retour aux anciennes écoles
- 14 Visite du Sous-Préfet
- 15 - 16 - 17 La vie communale
- 18 Un Saint Martinais à l'honneur
- 19 Cimetières et état civil
- 20 le nouveau service By-Buss

mairie

12, rue William Kennedy Ferguson
14400 SAINT MARTIN DES ENTREES
tél : 02 31 92 84 84
télécopie : 02 31 92 23 23

Site internet

www.saintmartindesentrees.fr

Courriel

mairie@saintmartindesentrees.fr

informations utiles

Secrétariat de mairie de Saint Martin

Horaires d'ouverture au public
mardi de 16 h 30 à 18 h 30.
mercredi et jeudi de 9 h 30 à 11 h 30.
(ces horaires sont susceptibles d'être changés dans le courant de l'année 2011)

Service de l'eau potable,

de l'assainissement collectif et non collectif :
Bayeux Intercom
84 rue Saint Patrice - 14400 Bayeux
Tél : 02 31 51 63 00

Centre des impôts de Bayeux

Av Vallée des Prés - 14400 Bayeux
Tél : 02 31 51 44 40

Sous-Préfecture

7, place Charles De Gaulle - 14400 Bayeux
Tél : 02 31 51 44 40

Ramassage des ordures ménagères

Le **vendredi** en matinée
avec le ramassage des sacs jaunes (tri sélectif)

**En cas de jour férié,
la collecte des déchets se fait le lendemain**

Offices religieux à l'église Saint-Martin :

Tous les premiers dimanches de chaque trimestre
à 10h15
soit : les 2 janvier, 3 avril, 3 juillet et le 2 octobre 2011

Brocante de Saint Martin

Dimanche 8 mai 2011

rue de la Sarriette à Saint Martin
vide-grenier organisé par le tennis club
renseignements :

Gilles Mérel : 09 75 92 72 34
Guy Déméautis : 09 54 01 83 73



LE MOT DU MAIRE



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Une nouvelle année commence. Une autre vient de se terminer. Elle a été bien remplie. Il nous a fallu tout d'abord terminer la rue Michel de Montaigne qui a été un chantier un peu plus long que prévu à cause des intempéries mais qui aujourd'hui donne beaucoup de satisfaction à une grande majorité de riverains qui apprécient le confort d'une moindre circulation et la facilité de se déplacer sur des trottoirs élargis. Il nous reste à améliorer la qualité des plantations qui se fera au fur et à mesure des saisons.

Cette rue à peine terminée, il nous faut démarrer un autre chantier qui concerne notre salle polyvalente. Deux années n'ont pas été de trop pour essayer de parfaire sa conception et limiter l'imprévisible. Malgré cela, nous aurons certainement des surprises !!!

Le coût de cette salle est très important. Il sera supporté environ pour un tiers par l'emprunt et deux tiers par l'autofinancement et les subventions.

Nous ferons notre maximum pour respecter notre plus grand souhait, à savoir, ne pas faire supporter ces nouvelles charges par les foyers qui sont déjà très sollicités en cette période de crise.

Vous trouverez le détail du financement à l'intérieur du petit Journal ainsi que le détail des différents autres travaux qui ont été effectués au cours de l'année.

Je profite de cette occasion pour remercier très chaleureusement Daniel SIMEON pour le travail colossal qu'il a effectué en concevant et rédigeant ce journal.

Je remercie également Monsieur BERNAGE pour sa disponibilité et son efficacité.

En croisant les doigts pour notre salle polyvalente, je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2011 et surtout une bonne ou une meilleure santé.

Joël Florin
Maire de Saint Martin des Entrées



Comment réhabiliter un édifice face à un manoir du XIIIe siècle

par Georges Bernage

Ayant découvert l'histoire du château de Damigny il y a vingt ans, j'avais mis à jour, dans les anciens communs de ce château, l'ancien manoir, le logis que j'ai pu dater de 1230, début du règne du roi Saint-Louis, d'après les textes et l'étude de ce bâtiment. Ce manoir exceptionnel est actuellement le plus ancien bâtiment civil du canton de Bayeux, un bâtiment rare qui peut faire la fierté de la commune de Saint Martin des Entrées.

L'autre vestige médiéval du château est la tour ronde de défense (signalée par un panneau) qui remonte au XVe siècle. Historien fêru d'architecture, j'avais entrepris la restauration de ce manoir, qui a déjà retrouvé une partie de son aspect d'origine, dont une partie de son décor intérieur. Délaissant le château rebâti au début du XIXe siècle sur des vestiges médiévaux et de la fin du XVIIIe siècle, je me suis recentré, l'été dernier, sur la cour de l'ancien manoir. Celui-ci avait été doublé de longueur vers l'est par un bâtiment édifié avant le XVIIIe siècle et faisait face à l'ancien logis du fermier du château doublé de longueur, lui aussi au début du XIXe siècle, à partir d'un édifice très ancien pouvant remonter au XIe siècle (vestiges d'un appareil en arête de poisson). Mais il avait été ravagé par des modifications effectuées par les "Ateliers de Normandie"



et doublé, à nouveau, par une aile en retour, en parpaings avec toit en creux, d'où des infiltrations d'eau catastrophiques. Ce bâtiment en L, composite, devait être transformé en logis d'habitation face au manoir vénérable, qui avait déjà été extrait il y a cinq ans d'une gangue de hangars métalliques! La réhabilitation devait se faire dans le respect du bâti ancien. Première option pour la "verrue" en retour, la raser et reconstruire à la place une nouvelle aile plus respectueuse de l'environnement, et qui soit habitable, ou la restructurer. Cette dernière option fut choisie, avec la participation d'une entreprise locale : Esnault couverture et Esnault Charpente. La "verrue" fut entièrement vidée, seuls les murs et les éléments de sanitaires furent conservés. Des poutres en chêne

furent mises en place pour porter le plancher. Une vaste charpente coiffa le tout avec des faitages vernissés. Au Moyen Âge, les toitures étaient très pentues, et une lucarne typique du style du XVe siècle, avec vitraux fut mise en place pour éclairer ce comble en vis à vis du manoir médiéval. Il s'agissait ensuite de structurer les murs. Portes et fenêtres furent refaites (toutes les ouvertures avaient été "bétonnées" du temps des Ateliers de Normandie). Le bâtiment initial, orienté nord-sud, était en pierre. Il avait été recouvert d'une carapace de ciment de trois centimètres d'épaisseur. Les murs ne "respiraient" plus et s'étaient gorgés d'eau. Je les avais purgés au burin, un énorme travail que j'avais effectué les années précédant ces travaux. Cependant, le pignon nord avait

été ouvert et refait en parpaings. Ainsi, pour tout ce qui était en pierre, les joints ont été refaits à la chaux. Pour tout ce qui était en parpaings, la solution était trouvée. Je venais d'écrire dans Patrimoine Normand un article présentant les maisons recouvertes de bardeaux de châtaignier du village du Mont Saint-Michel. J'en parlais à Flavien Esnault, lui-même et son équipe furent enthousias-





tes. Sur un solin remonté en pierre, en par-
parement, des chevrons furent vissés sur les
parties en parpaings, de la laine de roche
fut placée entre ceux-ci puis des planches,
en bardage, furent vissées sur l'ensemble.
Déjà avec isolation et bois, le bâtiment
était bien protégé. Mais la planche en
bardage demande beaucoup d'entretien
et présente un aspect trop réglé et mono-
tone. C'est ainsi que les essentes (tuiles
de bois) de châtaignier furent clouées sur
cette structure. Les essentes ou bardeaux
sont fendus laissant apparaître le fil du
bois, lui laissant un aspect plus irrégulier
et moins raide. Le châtaignier est quasi
imputrescible et un tel revêtement est
garanti une centaine d'années, comme

“l'ardoise au clou”. Enfin, ces bardeaux
se patinent avec le temps, de jaunâtre,
ils deviennent grisâtres et ne demandent
aucun entretien. Par ailleurs, ces “tuiles de
bois” permettent de réaliser des décors.
C'est une solution idéale pour rhabiller
un aspect dégradé, ou transfigurer un bâ-
timent, ancien ou neuf. Enfin, c'était un
matériau très utilisé au Moyen Âge (et
encore actuellement en Pays d'Auge) et
qui était idéal dans le respect du vis à vis
avec le manoir de Damigny. Une solution
pour l'écologie et l'esthétique.

site internet : www.editionsheimdal.fr



le grand chantier de la SALLE POLYVALENTE enfin lancée

Tout vient à point à qui sait attendre ! la première pierre, ou plutôt, le premier pré-mur de l'infrastructure dont la population souhaitait la réalisation depuis quelques années est enfin posé.



Pour le maire et le conseil municipal de Saint Martin, l'heure était au soulagement et à la réjouissance lors du démarrage des travaux de la salle qui se verra polyvalente pour la commune.

Les travaux sont prévus pour durer environ une année. On espérait les commencer au début de l'année 2010, souligne le Maire, Joël Florin, mais les choses ne se présentent pas toujours comme on veut.

Il faut dire que les élus avaient hâte de pouvoir montrer à leurs électeurs un peu de concret.

Avec un peu de chance, si tout va bien, la salle des fêtes verra le jour fin 2011 ou début 2012.

La construction de cette salle était devenue absolument nécessaire, nous comptons dorénavant 600 habitants au dernier recensement de 2010 et cette nouvelle structure pourra accueillir un peu moins de 250 personnes.

Elle sera spécialement équipée d'une scène de spectacle. Ce qui donne beaucoup plus d'ampleur à toutes les manifestations organisées ayant besoin d'un auditoire. Bien-entendu, tout sera aux normes, tant sur le plan des sanitaires, toilettes et cuisine, que sur le plan pratique pour l'accès aux handicapés. La municipalité a voulu y adjoindre une salle pour associations. Joël Florin, maire de la commune, se réjouit à l'avance de cette belle réalisation qui donnera une autre dimension à Saint Martin. Il suit quoti-



de gauche à droite : Jacques Malivert - assistance à maîtrise d'ouvrage, Nicolas Charpentier - architecte et Julien Blayo chef de chantier de l'entreprise Zaffiro.



Le Maire entouré de son adjointe et de ses 2 conseillers de la commission des travaux.

diennement les travaux et participe aux réunions de chantier avec ses adjoints Georgette Françoise, Daniel Siméon, ses conseillers : Stéphane et Jean-François Léostic de la commission des travaux pour la commune. La construction avance bien et tous nous en parle avec satisfaction. Située sur le terrain proche du rond point Charles Letellier, la salle des fêtes est prévue avec un aspect extérieur visant à s'intégrer dans le cadre naturel.

Le coût global de la salle s'élève à 1,9 million d'euros. La commune autofinance ce projet à hauteur de 1,3 million grâce à des provisions constituées sur les dernières années. Le reste du financement repose sur un emprunt de 500 000 euros avec des conditions financières particulièrement avantageuses. Enfin, la commune remercie le Conseil Général pour son apport en subvention de 100 000 euros.

Budget Prévisionnel du projet :

Subvention Conseil Général : 100 000 €

Emprunt : 500 000 €

Autofinancement : 1 300 000 €

Total TTC : 1 900 000 €



DES FONDS POUR VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

SAINT-MARTIN DES ENTRÉES - AVIGNON À VÉLO

Après Bayeux Bayonne en 2009, six amis cyclistes dont 3 Saint Martinais et un accompagnateur se sont lancés samedi 12 juin 2010 pour 1000 km dans le but de collecter des fonds pour vaincre la mucoviscidose.

En tout, 6 étapes jusqu'à Avignon. Un long périple pour aider à lutter contre cette terrible maladie.

Stéphane Léostic, François Mahieu, Emmanuel Castel, Christophe Hiernard, Luc Vautier, Pierre Laumonier et leur assistant technique qui les suit en camionnette ont fait le trajet en 6 étapes d'environ 170 km.

En tout ils roulent ensemble 2 fois par semaine, un entraînement de 2000 km par an qui leur a permis de récolter avant le départ environ 3000€ notamment auprès de 14 entreprises et communes qui les sponsorisent. Ils ont traversé le Perche, la Sologne, le Morvan, la Bourgogne, le Lyonnais, la Vallée du Rhône, la Drôme pour finir par le Vaucluse et la Provence en roulant 7 à 8 h par jour avec hébergement en chambre d'hôte.

Au retour, ils avaient organisé une réception à la ferme de la Caillerie à Saint Martin, en présence de Françoise Du Buck, organisatrice des Virades de l'Espoir de Caen et de Joël Florin maire de Saint Martin.

Les 6 équipiers ont fait une projection vidéo de cette épopée de 1000 km et surtout ont remis un chèque de 3350€ à Madame Du Buck, qui a elle-même remercié le groupe au nom de l'association qu'elle représente et a rappelé qu'aujourd'hui 6000 patients sont atteints par cette maladie et que le but de l'association a pour objet de soigner, guérir, mieux vivre et informer. La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié.

Rappelons que la mairie de Saint Martin a soutenu cette initiative.



de gauche à droite :

Christophe Hiernard, François Mahieu, Stéphane Léostic, Pierre Laumonier, Luc Vautier, Emmanuel Castel



Françoise Du Buck reçoit le chèque de 3350€ pour l'association «vaincre la mucoviscidose»

Le bouquet de services qui facilite votre quotidien



- Aide à domicile
- Assistance à la personne
- Accompagnement
- Petit bricolage et petit jardinage
- Livraison de courses
- Portage de repas

un simple appel suffit, nous nous occupons du reste

56, rue Nesmond
14400 BAYEUX
Tél : 02 31 51 79 93

www.agedorservices.com
0810 053 400
* prix d'un appel local

**AGE D'OR
SERVICES**
Une présence active à vos côtés



LE CONSEIL MUNICIPAL DANS L'ACTION

LA RUE MICHEL DE MONTAIGNE EN SENS UNIQUE



La rue Michel de Montaigne en sens unique, vue du carrefour de l'église Saint Martin

Après six mois d'importants travaux, la réfection de la rue Michel de Montaigne s'est terminée au mois d'avril 2010.

La réception du chantier a eu lieu le 28 avril, en présence de Joël Florin, maire, de Georgette Françoise, 1ère adjointe, de Daniel Siméon, 2ème adjoint et des entreprises intervenantes (Société AD Equipements, Société Soderef, Société Masteloto, Société Leblois Environnement).



Le maire tient à remercier les riverains qui ont su faire preuve de patience durant ces longs mois de perturbation.

Réception de Chantier le 8 avril 2010.

de gauche à droite: Monsieur Robert Maïni - Société ADEquipements, Monsieur Tranchido - Société SODEREF, Monsieur Bouzat - Société Masteloto, Monsieur Florin - Maire, Madame Françoise - 1ère Adjointe et Monsieur Leblois - Société Leblois Environnement



La rue Michel de Montaigne en sens unique, vue du carrefour avec la rue Honoré de Balzac.

LE CONSEIL MUNICIPAL DANS L'ACTION

«ZONE 30» RUE DES COSTILS

A la demande expresse des riverains, et surtout pour faire suite aux nombreuses imprudences dues à la vitesse excessive de certains usagers dans cette rue, le conseil municipal sous l'autorité de Monsieur le Maire a décidé par arrêté municipal de réduire la vitesse à 30 km/h sur le tronçon qui relie la rue Honoré de Balzac à une partie de la rue des Costils et de faire poser deux « coussins berlinois » afin de sécuriser au maximum les riverains et les usagers qui empruntent cette voie.



Pose des coussins berlinois rue des Costils par la société AD Equipements



Le carrefour de la rue des Costils et de la rue Honoré de Balzac en « zone 30 » avec ses « coussins berlinois ».

RÉPARATION DES ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNÉE

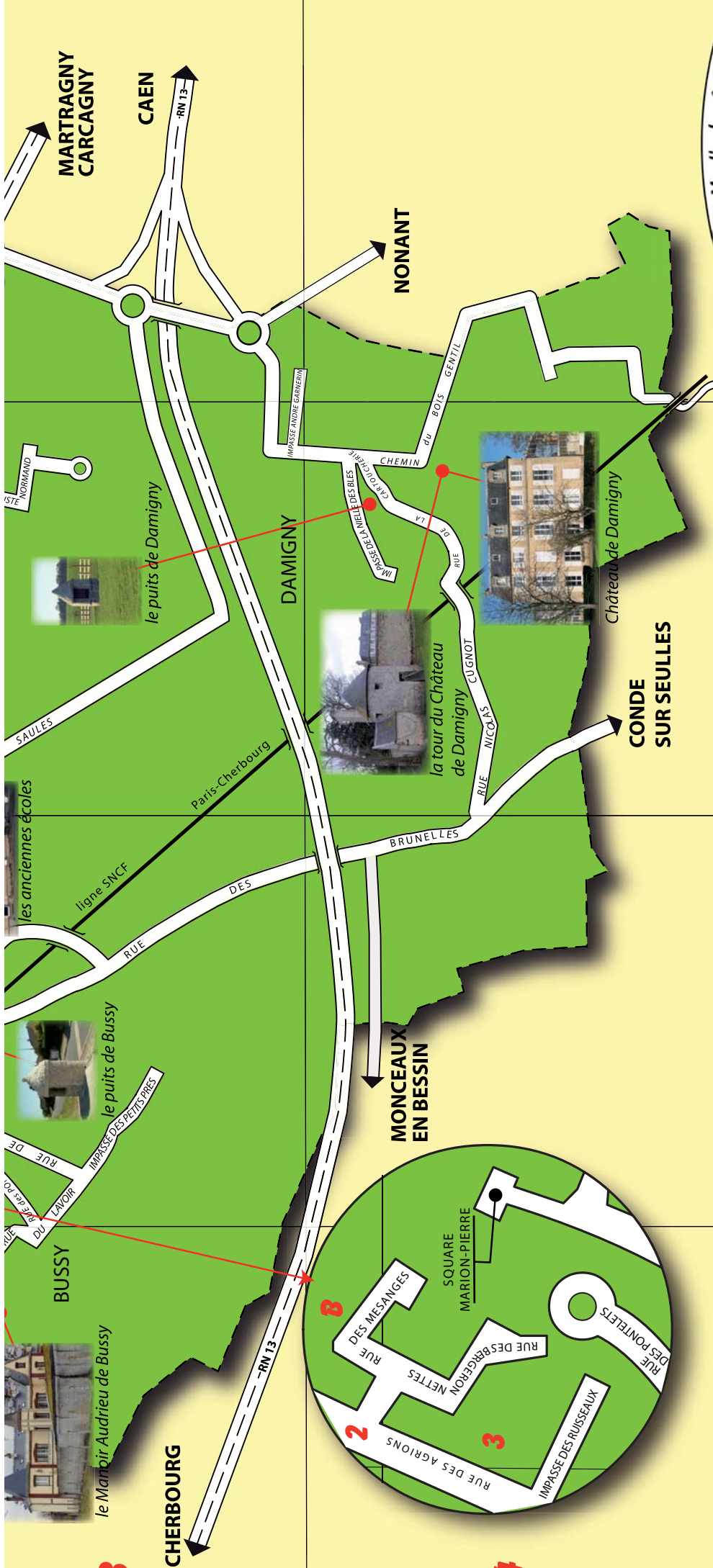


Les guirlandes lumineuses qui servent de décoration de fin d'année dans tout le village représentent un investissement non négligeable dont la municipalité n'est pas insensible.

Elles contribuent aux festivités de fin d'année, et tous les ans, une dizaine de guirlandes sont acquises afin de pourvoir à l'extension des nouveaux quartiers.

En 2010, avant leur remise en service, 1/3 des guirlandes lumineuses ont bénéficié d'une révision importante, voire d'une rénovation complète pour certaines. Il nous a semblé judicieux de toutes les réviser afin d'en assurer leur bon fonctionnement.

Vu l'importance et le coût que représentait cette rénovation, il a été décidé que celle-ci serait réalisée à l'atelier communal, par nos deux employés municipaux : Joël Le Boucher et André Didier. Ces derniers ayant fait preuve, une nouvelle fois, de polyvalence et d'adaptation à de nouvelles tâches.



GRIONS (rue des).....	A3 B2 B3	LAVOIR (rue du).....	A3 B3
NDRE GARNERIN (impasse).....	C3 D3	LIEUE (lotissement la).....	A1 B1
UGUSTE NORMAND (rue).....	C3	LONGCHAMPS (rue des).....	C2
ERGERONNETTES (rue des).....	B3	LOUIS DAVID (square).....	B1
LOIS GENTIL (chemin du).....	C4 D4	MANOIRS (rue des).....	A2 A3
RUNELLES (rue des).....	A2 B2 B3 B4	MESANGES (rue).....	B2
ARTOUCHERIE (rue de la).....	C4	MICHEL DE MONTAIGNE (rue).....	A1 B1
LAUDE MONNET (rue).....	B1 B2	NICOLAS CUGNOT (rue).....	C4
OSTILS (rue des).....	B1	NIELLE DES BLES (impasse de la).....	C4
OSTILS (sente des hauts).....	B1	PETITS PRES (impasse des).....	B3
EOERGE SAND (rue).....	B1 B2	PONTELETS (rue des).....	B3
AIE DE SAULES (rue).....	B2 C3	QUARANTAINE (rue de la).....	B2 B3
ONORE DE BALZAC (rue).....	B1	RECOUVRY (rue de).....	B1
JEAN MERMOZ (rue).....	B2 C2 D3	RUISSEAUX (impasse des).....	B3
SAINT GERMAIN (chemin de).....B2 C2			
SARRIETTE (rue de la).....B3			
WILLIAM KENNEDY FERGUSON (rue).....B1 B2			

LIEUX PUBLICS

MAIRIE.....	B1
SALLE POLYVALENTE.....	B2
EGLISE.....	B1
CIMETIERE SAINT GERMAIN.....	C2
AEROMODELISME.....	B2

REMONTONS LE TEMPS avec les *anci*



L'ancienne maison d'école primaire qui date du 19ème se trouve en bordure de la rue de la Quarantaine, coté droit dans le sens du Hameau de Bussy vers le Bourg, à la hauteur de l'ancien passage à niveau face à l'intersection de la rue de la Haie de Saulles qui conduit au terrain de l'aéromodélisme. Ce bâtiment rempli d'histoire qui domine le village dans son intégralité suscite bien des interrogations, ce qui a encouragé le «P'tit journal de Saint Martin» à remonter le temps.

Commençons par un peu d'histoire :

Depuis 1881, l'école était devenue obligatoire dès l'âge de 6 ans révolus jusqu'à 13 ans révolus. (article 4 de la loi Jules Ferry Loi n° 11 696 du 28 Mars 1882) toutes les petites communes avaient l'obligation d'avoir une école.

L'école maternelle s'appelait «l'asile».

Les horaires étaient du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.



La semaine était coupée par le jeudi, jour de congé hebdomadaire.

Dans la salle de classe d'autrefois, il y avait une bibliothèque, car les livres coûtaient très chers à cette époque et les enfants n'en avaient pas beaucoup à la maison.

Il y avait une estrade où était installé le bureau du maître : la chaire. Elle était en hauteur pour mieux surveiller les élèves car ils étaient nombreux, plus de 40 la plupart du temps.

Sur les murs, il y avait des cartes pour expliquer la géographie de

la France, l'hygiène ou la morale. Pendant la récréation, qui durait 30 minutes, les enfants jouaient aux billes, aux gendarmes et aux voleurs, à la marelle (*surtout les filles*) ils jouaient aussi à la balle au bond et faisaient également des rondes.

L'hiver, pendant la récréation, les élèves devaient remettre du bois dans le poêle pour chauffer la classe.

En 1900, les filles portaient une longue robe avec un tablier. Après la guerre, elles portaient une blouse et des galoches.

Le maître avait une blouse grise ou noire, boutonnée devant.

De quel matériel disposaient les élèves ?

Le crayon noir et le cahier de brouillon, l'ardoise, le porte-plume et les plumes métalliques rangées dans un plumier en bois, le cartable en cuir ou en carton bouilli (*selon les moyens des parents*) qu'on gardait de la première à la dernière année d'école.

Les punitions ?

Se mettre debout à côté du banc, ou pire aller dans le coin debout ou pire à genoux, pire encore à genoux sur une règle, les mains sur la tête.

Le bonnet d'âne, bien qu'interdit

après la guerre 39-45, restait la punition suprême.

Les récompenses :

Dans l'ordre de la plus petite à la plus prisée : des «bons points», petits bouts de papier ou de carton, à chaque bulletin on les comptait et on notait dans le bulletin la somme des «bons points» obtenus. Il fallait les redonner à l'instituteur et on recommençait à zéro pour la période suivante. Plus appréciées étaient les «cartes d'honneur», écrites en lettres dorées et honneur suprême : les médailles en argent accrochées par un ruban fin ou plus large selon le mérite. On portait fièrement sa médaille par-dessus son tablier.

Jusqu'à quel âge l'école était-elle obligatoire ?

L'instruction obligatoire était initialement prévue de 6 à 13 ans, mais les élèves titulaires du certificat d'études primaires pouvaient quitter l'école dès 11 ans. En 1936, la loi du 9 août, initiée par Jean Zay, fait passer l'obligation jusqu'à 14 ans. En 1959, la réforme Berthoin repousse la fin de l'instruction obligatoire à 16 ans. Des projets ont existé pour la retarder à 18 ans, notamment le Plan Langevin-Wallon (1944-1946).



Les anciennes écoles de Saint Martin



François Léostic (à droite) et Pierre Petit (à gauche)
Deux anciens élèves racontent ...

Pierre Petit et François Léostic sont nés en 1935, ils ont fréquenté l'école de Saint Martin de 1941 à 1945 en pleine période de l'occupation allemande.

Le P'tit Journal De Saint Martin : Qui était le Maire de Saint Martin dans les années 1940 ?

Pierre PETIT et François LÉOSTIC : Monsieur Emile Levoir.

LPJDSM : Quels souvenirs gardez-vous de cette époque ?

PP et FL : Beaucoup d'insouciance, nous jouions dans le dépôt de matériel militaire allemand qui se trouvait rue de la quarantaine, à proximité des écoles. Dans cet espace de plusieurs hectares, qui jouxtait «le chemin de Paris» (devenu le chemin de la quarantaine du temps de Saint Martin de la Lieue), les occupants faisaient des exercices régulièrement ce qui ne nous empêchait pas de les côtoyer tous les jours.



LPJDSM : Vous pensiez que le danger n'existait pas ?

PP et FL : Nous n'avions pas la notion du danger tel qu'il existait, nous étions des enfants. Pendant les cours il nous arrivait, guidé par notre institutrice, d'aller nous réfugier dans les abris

mis à la disposition par la mairie pendant le mitraillage des trains qui passaient à proximité de la cour de l'école.

LPJDSM : Comment se passait vos journées ?

PP et FL : Nous venions tous à pied des 4 coins du village, et l'hiver, avant de commencer les cours, nous devions allumer le poêle à bois, qui, avant de réchauffer la classe, dégageait bien souvent une fumée désagréable difficilement supportable.

Le bois était fourni tour à tour par les cultivateurs de la commune.

LPJDSM : On m'a dit qu'il y avait des corvées qui n'avaient rien à voir avec l'école ?

PP et FL : Oui bien sûr, une fois, les allemands avaient demandé au maire que les élèves de l'école soient réquisitionnés pour ramasser les doryphores dans les champs de pommes de terre exploités par les cultivateurs du village, chacun d'entre nous avait sa boîte spéciale à



la classe de Madame Marie
année scolaire 1942/1943



la classe de Madame Barrier
année scolaire 1952/1953

doryphores pour les stocker. Un comptage des prises était effectué à la fin de l'opération.

Nous entretenions également le jardin qui se trouvait à côté de la cours de récréation et nous étions également chargés d'effectuer le grand ménage de la salle de classe tous les samedis après-midi.

LPJDSM : Qu'avez-vous retenu de l'école de votre enfance ?

PP et FL en coeur : La passion de notre maîtresse pour Victor Hugo et son admiration pour Napoléon.

.....Pierre Petit se met à réciter par coeur un extrait d'un poème de Victor Hugo appris à cette époque...

LPJDSM : Et quoi encore ?

PP et FL : Les fêtes de fin d'année scolaire avec la remise des prix, mais surtout les petites pièces de théâtre et les chants chorals que nous préparions pour l'occasion, tout au long de l'année scolaire avec Madame Marie.

un vrai bonheur...

solutions en page 19

sauriez-vous les reconnaître ?

LE SOUS-PREFET AUX CHAMPS

LE SOUS-PREFET EN VISITE À SAINT MARTIN



Joël Florin, en pleine explication sous l'oeil attentif de Monsieur le sous-préfet.

Après le PLU, et profitant de la circonstance, le sous-préfet a tenu à visiter tous les quartiers qui composent notre commune, en commençant par la rue Michel de Montaigne tout récemment aménagée. C'est en simple piéton que Jacques Ranchères s'est rendu dans le village.

Le représentant de l'état a particulièrement apprécié les travaux effectués dans le bourg ainsi que l'environnement du lotissement des Hoguettes avant de se rendre dans la zone de Bellefontaine. Puis c'est devant l'entrepôt A'PORT (groupe FRIAL) en face duquel le maire et ses adjoints ont fortement insisté sur l'aberration du projet de vouloir ramener dans ce secteur 6000 véhicules par jour suite au projet de la déviation de Monceaux en Bessin. (*) sous réserve du bon déroulement des acquisitions foncières.



**Visite chez Agri Bessin.
de gauche à droite :**

Bruno Mercadier, Jacques Villedieu, Daniel Siméon (2^e adjoint), Jacques Ranchères (sous-préfet), Christian Villedieu (PDG et fondateur d'Agri Bessin, Georgette Françoise (1^{ère} adjointe), Joël Florin (maire)

En réponse à l'invitation du conseil municipal de St Martin, le sous-préfet de Bayeux, Jacques Ranchères s'est rendu le 19 mai 2010 dans notre commune.

Il a été accueilli par le Maire Joël Florin, accompagné de ses 2 adjoints Georgette Françoise et Daniel Siméon.

C'est d'abord à la Mairie, devant le projet du PLU que la visite a commencé.

Joël Florin a expliqué le coup de frein donné aux projets d'urbanisme conformément aux nouvelles règles, mais a exprimé son désaccord sur la diminution des surfaces par habitation exigée par le PLU (Plan Local d'Urbanisme).



C'est en simple piéton que Jacques Ranchères, Sous-Préfet, a visité Saint Martin, accompagné de Joël Florin et de ses 2 adjoints.

Puis se fut au tour du Hameau de Bussy en empruntant l'aménagement récent de la RD94 (rue des Brunelles) puis le Hameau de Damigny .

Le tour du village s'est terminé par la visite de l'entreprise familiale Agri-Bessin créée en 1984 par Christian Villedieu.

(*) Le service des routes départementales a pour projet de faire un échangeur à la hauteur du pont qui enjambe l'A13 sur la D6 qui déviara le trafic routier vers la route de Bellefontaine à la hauteur du dépôt FRIAL face à la centrale à béton sur la commune de Bayeux.

LA FÊTE DES VOISINS



La fête des voisins a rassemblé environ 90 personnes place de l'atelier municipal

La fête des voisins qui a eu lieu le 28 mai 2010, place de l'atelier municipal, a été un franc succès. 90 Saint Martinais ont répondu présents.

Beaucoup de nouvelles rencontres se sont réalisées. Des gens de tous les âges se sont bien mélangés et se sont serrés la «pince» autour des toasts et la sangria préparés par François Baudouin, l'organisateur de l'évènement.

Tout le monde a apprécié l'initiative! Les habitants ont vraiment compris que c'était une fête communautaire

et que chacun en était en quelque sorte «responsable». Bref, c'est une très bonne idée d'encourager les citoyens de Saint Martin à faire de tels rassemblements. Le lendemain matin, on se dit que la vie de notre village est un petit peu transformée, on se connaît et on se reconnaît un peu mieux.

L'animation était assurée par l'accordéoniste bien connu sur la région de Bayeux «Diego Perez».

Du côté des organisateurs, soutenus par la municipalité, on se promet de répéter l'expérience l'an prochain.



l'animation était assurée par l'accordéoniste ! Diego Perez

LES VOEUX DU MAIRE POUR 2011



La traditionnelle cérémonie des vœux a eu lieu vendredi 7 janvier dans les locaux de la mairie.

Pour l'occasion, Monsieur le Maire, Joël Florin, et son conseil municipal, avaient invité les habitants qui ont illuminé l'extérieur de leur maison pour les fêtes, ce genre de décoration participe de ce fait, à égayer notre village en complément des guirlandes municipales déjà nombreuses dans toute la commune. Les nouveaux inscrits sur les listes électorales étaient également conviés.

Une bonne majorité des invités a répondu présent, Le Maire, dans une courte allocution a remercié l'assistance d'être venue si nom-

breuse et en a profité pour dire que l'année 2011 sera un grand tournant pour la commune avec la construction, engagée depuis septembre 2010, de la salle polyvalente.

Il a expliqué aussi, que tout sera fait pour ne pas faire supporter de charges fiscales supplémentaires aux administrés de Saint Martin.

Monsieur le Maire, s'est également félicité du travail accompli depuis déjà presque 3 années, grâce à l'implication de toute l'équipe municipale dans un esprit de solidarité et surtout d'un soutien sans faille que lui manifeste toute l'équipe face aux difficultés en tous genres et formule pour tous les Saint Martinais et leurs proches des vœux de santé, de bonheur et de fraternité.



LA VIE COMMUNALE

LA COURSE AUX OEUFS



Ce lundi de Pâques 5 avril 2010 a été organisé à Saint Martin sur l'aire de loisirs de la rue W.K Ferguson

La commission «Fêtes et Cérémonies» avait organisé une course aux oeufs pour les enfants de moins de 12 ans.

C'est donc par un après-midi frais mais ensoleillé qu'une quarantaine d'enfants, se sont lancés, les petits accompagnés de leurs parents d'un coté et les plus grands de l'autre à la recherche des nombreux oeufs de pâques éparpillés dans la verdure aux abords de l'aire de tennis.

Le butin fut ensuite regroupé et partagé équitablement, afin de ne léser aucun enfant.

Pour conclure l'après-midi un pot le l'amitié a été offert à tous.

LA BROCANTE DE SAINT MARTIN

Toute la journée, une cinquantaine d'exposants de la brocante ont vu défiler les habitants de la commune et des communes environnantes pour leur plus grand plaisir, mais aussi pour celui de l'organisateur, Gilles Mérel, Président du tennis club de Saint Martin.

Les riverains en ont profité pour sortir les tables et les chaises afin de déjeuner en famille ou entre-amis malgré la fraîcheur encore présente à cette époque de l'année.

Prochain «Vide Grenier»
Dimanche 8 Mai 2011

renseignements :
Gilles Mérel : 09 75 92 72 34
Guy Déméautis : 09 54 01 83 73



Un bel étalage qui n'attend plus que les clients...



Une belle occasion de refaire le monde et de se rencontrer autour d'un sandwich saucisse et d'une bière pression...





LA VIE COMMUNALE

LES AÎNÉS À L'HONNEUR



Le traditionnel repas des anciens organisé et offert par le CCAS a eu lieu pour l'année 2010 à Formigny, au restaurant «Byn t'cheu mei».

L'ensemble des participants a été accueilli par le Maire de Saint Martin, Monsieur Joël Florin, accompagné du sénateur du Calvados, Monsieur Jean-Léonce Dupont qui a honoré de sa présence et surtout, dans son allocution, souligné le côté convivial habituel que l'évènement suscite chaque année pour les aînés de la commune.

Dans son discours de bienvenue, Le Maire a demandé à l'assistance de bien vouloir respecter une minute de silence en mémoire des disparus de l'année.

Monsieur le Maire émet également le souhait de voir le rendez-vous des aînés 2011 dans les locaux de la nouvelle salle polyvalente actuellement en construction, car à l'heure où nous rédigeons ces colonnes, il n'y a encore aucune certitude.

Après avoir remercié l'assistance et la présence de chacun, le Maire, Joël Florin, a terminé son allocution en souhaitant un bon appétit aux convives ainsi que de joyeuses fêtes de fin d'année.

Nul doute que, l'an prochain, tout le monde sera au rendez-vous pour remettre ça, «p'tête ben qu'oui, p'tête ben qu'non» dans la nouvelle salle des fêtes tant attendue par tous les concitoyens de Saint Martin. (voir page 6).



de gauche à droite : Jean-Léonce Dupont, Sénateur du Calvados, Joël Florin, Maire, Georgette Françoise 1ère Adjointe.

UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ À BUSSY

Apprendre à connaître ses voisins en toute simplicité, pour mieux vivre ensemble, c'est déjà le début de la solidarité.



C'est pour ne pas passer à côté de ce bon principe que s'est déroulé le 14 septembre 2010, comme il est de coutume maintenant le «Moment de Convivialité au Hameau de Bussy», sur la place de l'atelier municipal au 4 rue de la Sarriette, et ce, pour la 7ème édition.

Cette année encore aura été l'occasion d'une rencontre amicale entre voisins appréciée et attendue par les habitués.

François Baudouin (en photo ici au premier plan) et son équipe auront une fois de plus contribué à la bonne réussite de cette journée.

CÉLÉBRATION DE L'ARMISTICE DE LA GRANDE GUERRE

UN SAINT MARTINAIS À L'HONNEUR



La cérémonie commémorative en hommage aux morts pour la France lors de la dite «Grande Guerre» a été célébrée selon la tradition et le protocole au monument aux morts de Saint Martin.

Joël Florin en a profité pour mettre à l'honneur et féliciter Jules Malgrain, Saint Martinais depuis de nombreuses années, ancien combattant d'AFN et surtout porte-drapeau de la commune, pour la décoration de la «Médaille Militaire» qui lui a été remise à l'occasion de la cérémonie du 8 mai 2010 par le colonel de Sèze délégué départemental aux anciens combattants, pour ses bons et loyaux services ainsi que ses actes de bravoure pendant son service militaire en Algérie.



Le 8 mai 2010 à Bayeux, remise de la Médaille Militaire à Jules Malgrain, par le colonel de Sèze, adjoint départemental aux anciens combattants.



Jules Malgrain, porte-drapeau de la commune de Saint-Martin



Joël Florin, au nom du conseil Municipal, a remis un bouquet de fleurs à Madame Malgrain.

La Médaille Militaire est une décoration française, instituée le 22 janvier 1852 par Louis-Napoléon Bonaparte pour récompenser les militaires ou assimilés, non-officiers.

L'une des décorations les plus prestigieuses, mais aussi des plus originales puisqu'elle récompense à la fois les soldats, gradés et sous-officiers, aspirants et, à titre exceptionnel, les généraux ayant commandé en chef devant l'ennemi.

La médaille militaire a été, depuis sa création, la récompense d'innombrables sacrifices et des campagnes du Second Empire à nos jours elle a réuni sous sa devise : « Valeur et Discipline », les soldats les plus anonymes aux héros les plus populaires tels Georges Guynemer ou Jean Moulin. Elle compte parmi ses récipiendaires les plus grands chefs militaires français (les maréchaux Joffre, Foch, Pétain, Gallieni, Lyautey, Leclerc, de Lattre, Juin, etc.) et alliés (les généraux Pershing, Montgomery...) ; à titre très exceptionnel quelques civils comme le président Roosevelt (à titre posthume) et sir Winston Churchill.





CIMETIERES DE L'ÉGLISE ET DE SAINT GERMAIN

La Mairie informe qu'une procédure de reprise des sépultures en l'état d'abandon est engagée pour les deux cimetières communaux.

La Mairie s'est engagée dans cette procédure avec l'aide juridique et administrative d'un cabinet spécialisé.

La liste des sépultures considérées en état d'abandon ou en condition de reprise (*) est consultable à la mairie aux heures d'ouvertures.

Les familles concernées par ces sépultures sont priées de remettre leur emplacement en bon état de propreté et de solidité dans les meilleurs délais. Faute de quoi, il pourra être procédé, au cimetière concerné, à l'établissement d'un procès verbal constatant l'état d'abandon de leurs sépultures, conformément aux textes en vigueur.

Les familles désireuses de maintenir leurs droits et places dans les cimetières, sont invitées à vérifier leurs titres de concession.

(*) des plaques de signalement ont été placées sur les tombes concernées.

Nom des élèves figurants sur les photos de classes page 13

année scolaire 1942/1943 - classe de Madame Marie

(photo et renseignements fournis par Monsieur Pierre Petit de Saint Martin des Entrées)

Thérèse Catherine	Thérèse Guilbert	Thérèse Petit	Thérèse Dufour	Julien Michel	Jean-Claude Lair	Maurice Mouillard	
Gérard Levoir	Pierre Petit	Camille Lemagnen	Jacques Hospital	? Pitard	François Léostic	René Lemagnen	Eugène Levavasseur
?	Arlette Quevillon	Yves Léostic	Yves Guilbert	Claude Levavasseur	? Mouillard	? Catherine	? Pitard
Bernadette Dumont	Antoinette Quevillon	Marie-Louise Lemagnen	Arlette Leclerc	Gérard Leclerc	?	?	Jean Hospital
							?

année scolaire 1952/1953 - classe de Madame Barrier

(photo et renseignements fournis par Monsieur Michel Guillois de Monceaux en Bessin)

Anne-Marie Lepaulmier	?	Mauricette Coudray	Denise Lefrançois	Jacqueline Pétiard	Bernadette Dumont	Arlette Quevillon	Arlette Leclerc	Denise Pétiard	Antoinette Quevillon	? Marie	Jacqueline Lerozier	? Mouillard
?	Jean Jacqueline	Gérard Leclerc	?	?	Michel Levoir	Mme Barrier	Claude Levavasseur	Daniel Pétiard	Christine Lecouturier	?	Claude Guilloit	
Roger Pétiard	Alain Lenoir	Jean-Yves Lepaulmier	Denise Leguillé	Martine Levoir	Marie Maheux	Colette Leclerc	Madeleine Levavasseur	Michel Crestin	Michel Guilloit	?	?	Marie
			Jacques Marie	Abel Marie	?	?	Roland Levavasseur					

ÉTAT CIVIL 2010 ...

Décès :

BLET veuve GAUTIER Raymonde
GRIVEL Charles
OLLIVIER Denis

Naissances :

SALAÛN--LANNUZEL Judicaëlle, BONNEMAINS Anaël, COSSON Romane, LEOSTIC Gabin, DÉSETABLE Lucas, DIERE Thibault, MAELSTAF Titouan, CAPON Paul, PETER Léona, CARDIN Marion, BESNIER Jenny, HASLEY Antoine.



bybus la meilleure façon de bouger en 2011

pour les habitants de St-Martin-des-Entrées

→ 1 LIGNE ADAPTEE AUX HORAIRES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE BAYEUX

1 ALLER - 2 RETOURS PAR JOUR DU LUNDI AU VENDREDI

Collège Létot, Collège/Lycée Chartier, Collège/Lycée Jeanne d'Arc, Lycée A.de Caumont.

Vous habitez les hameaux de **DAMIGNY** et **BUSSY**

→ 1 SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE

L'après-midi, du lundi au vendredi en période scolaire ne circule pas les samedis, dimanches et jours fériés)

NOUVEAU

Les lignes de Transport à la Demande circulent uniquement sur réservation, aux horaires définis ci-contre, du lundi au vendredi, en période scolaire. Pour réserver, il suffit de téléphoner à la centrale de réservation Infoligne au **0810 214 214** au plus tard la veille de votre voyage avant 18h et le samedi pour le lundi.

Bussy	14:09	Gare	18:20
Lavoir	14:10	Les équerres	18:25
Damigny	14:14	La Petite Campagne	18:27
Monceaux église	14:21	Monceaux église	18:29
La Petite Campagne	14:23	Damigny	18:36
Les équerres	14:25	Lavoir	18:39
Gare	14:30	Bussy	18:41

→ 1 SERVICE FLEXO MARCHÉ

Pour aller au marché de la place Saint-Patrice le samedi matin, depuis les arrêts Bussy, Lavoir, Damigny.

1/ Réservez votre Flexo Marché au plus tard le vendredi à 18h auprès d'Infoligne au **0810 214 214**

2/ Samedi matin, Bybus vous dépose à l'arrêt Saint-Patrice, à Bayeux, à 10h

3/ Le retour s'effectue depuis l'arrêt Saint-Patrice pour un départ à 11h30 et ne nécessite pas de réservation.

N°Azur 0 810 214 214
PRIX D'APPEL LOCAL A PARTIR D'UN POSTE FIXE



INFOLIGNE

centrale de réservation et d'information de 7h à 20h du lundi au samedi



bybus
la meilleure façon de bouger

RÉSEAU URBAIN DU SIVU DE BAYEUX ET DES COMMUNES ASSOCIEES

BAYEUX * MONCEAUX EN BESSIN * SAINT LOUP HORS

SAINT MARTIN DES ENTREES * SAINT VIGOR LE GRAND * VAUCELLES